

Marc-Henry ROUVROY

Monsieur le Bourgmestre
Hôtel de ville
Grand place N°1
1000 Bruxelles

Lasne, le 23 05 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal Ville de Bruxelles,

J'ai pris connaissance de l'Arrêté communal du 23 avril sur la création du Square Lumumba qui m'a interpellé et choqué. Je ne comprends pas comment, sous votre présidence, l'unanimité du conseil communal a pu être acquise sur un projet aussi polémique, mal justifié et menaçant pour la sérénité des relations belgo congolaises actuelles dans le quartier de Matonge à Ixelles et dans la région bruxelloise.

Je suis né au Congo, y a travaillé et me suis toujours intéressé de très près à son Histoire (largement tronquée). J'ai notamment lu l'analyse de cet arrêté, rédigée par l'asbl Mémoires du Congo et arrive aux mêmes conclusions.

La création d'une place Lumumba avec un monument à sa gloire constitue une erreur politique majeure :

1. Aucun mérite ne peut être reconnu à Lumumba par les Belges ou les Congolais ;
2. Le projet de place commémorative avec monument à sa gloire va diviser les communautés congolaises et belges au lieu de les unir ;
3. Cette place risque de devenir un centre d'appel à manifestations anti belges à proximité du Palais royal.

Je vous invite à consulter le très intéressant, et très populaire, compte Facebook intitulé « Enrique Astarloa », un collectif de 55 femmes congolaises qui vivent dans la clandestinité à Kinshasa et qui ont décidé - avec talent - d'hurler au monde leur indignation par rapport à la situation qui prévaut dans leur pays depuis plus de 50 ans. Je vous invite notamment à consulter les réactions des congolais par rapport aux « posts » traitant de ce thème (voir annexes) pour vous rendre compte de la fracture - toujours très vive - entre les partisans de Patrice Lumumba et de Joseph Kasa-Vubu.

La solution de bon sens permettant à mon avis d'apaiser les tensions entre la Belgique, le Congo et sa diaspora serait d'inaugurer un monument à la gloire de Joseph Kasa-Vubu (Père de la Nation Congolaise et de l'indépendance) ET de Lumumba (Père de l'indépendance).

Je vous prie de bien vouloir noter mon opposition à ce projet et mon soutien à la demande de suspension d'exécution telle que présentée par l'asbl Mémoires du Congo.

Veillez agréer Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal mes salutations les plus distinguées.

Marc-Henry ROUVROY